

FRONT POUR LE SURSAUT PATRIOTIQUE (FSP)

Cél : 97983565 / 97980179

COMMUNIQUE

A PROPOS DE LA VIOLATION DE LA CONSTITUTION ET DES LIBERTES DES DEPUTES PAR ADRIEN HOUNGBEDJI ET SON BLOC DE LA MAJORITE PRESIDENTIELLE.

Le 21 décembre 2017 devait avoir lieu à l'Assemblée Nationale outre l'adoption du budget 2018, l'exécution de l'injonction de la Cour Constitutionnelle, de désigner les membres de l'Assemblée Nationale devant siéger au Cos-Lépi.

Ce à quoi il a été donné au peuple d'assister, c'est à un spectacle où, un groupe accepte la vassalisation de l'Assemblée nationale au gouvernement et réprime les députés de l'autre camp jusqu'au sein du parlement. Ainsi, si en décembre 2015, l'adoption du budget était passée comme une lettre à la poste, depuis le 6 avril 2016, avec le rejet de la Constitution autocratique et la mise sur pied de la minorité parlementaire, les choses ont changé dans notre Parlement. Ces députés de la minorité parlementaire ont rédigé dans une déclaration à lire du haut de la tribune de l'Assemblée, la justification de leur rejet du projet de budget. Dans leur déclaration, la minorité parlementaire rejoint toutes les observations des partis et organisations démocratiques et de la société civile qui voit en ce budget, la poursuite de la politique anti-sociale du pouvoir autocratique.

Le président de l'Assemblée nationale, Adrien Houngbédji, qui pense que les députés doivent, comme l'a demandé Talon, « voter les lois les yeux fermés », a suspendu la séance pour empêcher la minorité d'achever la lecture de sa déclaration et de jouir de la liberté d'expression. C'est ce que notre peuple a vécu en direct avec le refus d'Adrien HOUNGBEDJI de laisser parler le représentant de la minorité parlementaire sous le fallacieux prétexte « d'outrage au Chef de l'Etat, une institution de la République », donc un crime de lèse-majesté envers le Président TALON.

Maitre HOUNGBEDJI sait-il comment cela se passe au niveau des autres parlements ? Comment peut-on, à un moment solennel comme l'adoption du budget du pays, empêcher les députés de l'opposition de parler ? On savait que l'Assemblée Nationale était aux ordres de TALON, mais que la vassalisation ait atteint un tel niveau, cela dépasse l'entendement.

Ce même jour, sous la houlette des députés de la majorité parlementaire, l'Assemblée Nationale a refusé d'obtempérer aux injonctions de la Cour Constitutionnelle de désigner ses représentants au Cos-Lépi. Alors que la minorité parlementaire a joué sa partition, HOUNGBEDJI et les siens ont refusé de jouer la leur. Or tout le monde sait que sous le régime actuel du Renouveau Démocratique, la Cour Constitutionnelle est la clé de voûte de toutes les institutions. L'article 124 de la Constitution précise que «les décisions de la Cour Constitutionnelle ne sont susceptibles d'aucun recours. Elles s'imposent aux pouvoirs publics et à toutes les autorités civiles, militaires et juridictionnelles. »

En foulant au pied les injonctions de la Cour Constitutionnelle et en réprimant les députés au sein de l'hémicycle pendant une séance parlementaire, Adrien Houngbédji montre que toutes les institutions de la République de contre-pouvoir sont dépouillées de leurs forces au profit de l'autocrate, Patrice Talon.

Toutes les institutions sont à terre. Il y a péril en la demeure. La situation est grave, très grave. TALON, HOUNGBEDI et AMOUSSOU ont décidé de remettre en cause les acquis démocratiques obtenus par le peuple lors du renversement du pouvoir du PRPB.

Encore une fois, c'est la preuve concrète que le peuple à un défi à relever : il faut stopper les agissements de ce trio malfaisant. Et le peuple le peut.

Le FSP salue, à cet effet, le courage des députés de la minorité parlementaire dont la déclaration et la fermeté écrasent les arguties du pouvoir et de ses soutiens.

Toutes les institutions sont à terre. Le peuple doit reconstruire autre chose pour le redressement de la situation. Or on ne peut le faire qu'en réunissant les Etats Généraux du peuple en vue réfléchir à une gouvernance nouvelle pour le pays. C'est ce que ne cesse pas de faire le Front pour le Sursaut Patriotique.

Cotonou, le 22 décembre 2017

Pour le FSP

Le Porte-parole.

Jean Kokou ZOUNON